

Versailles Environnement Initiative & Essor de Versailles

Monsieur François de Mazières
Maire de Versailles

Versailles, le 10 avril 2012

Monsieur le Maire,

Vous avez procédé en 2008 à l'installation des conseils de quartier, issus de la loi relative à la démocratie de proximité, et élaboré une Charte de fonctionnement.

Leur vocation conformément à la Charte se résume à : « consulter les versaillais : relayer leurs attentes, repérer les projets dans les quartiers et les suivre, informer les versaillais des grandes orientations de la municipalité, participer à l'animation des quartiers ».

Nos deux associations sont élues dans le conseil de quartier Saint-Louis, pour y défendre leur objet et représenter des habitants.

Suite à plusieurs interventions antérieures restées sans résultats, elles s'adressent désormais à vous à la fois en tant que maire, élu des Versaillais, et aussi parce que vous êtes personnellement intervenu récemment dans ce Conseil, qui désire voir mieux « relayer les attentes des habitants » (Charte).

Nous demandons d'abord votre intervention, comme maire et garant des institutions, pour remédier de manière urgente aux dysfonctionnements observés par tous dans ce conseil :

- remise en ordre de sa composition (le conseil n'a plus de représentants des petits commerçants depuis le départ de M.Foucaut),
- mise à jour régulière de la liste des adresses électroniques (afin que tous les membres soient effectivement convoqués),
- affichage de l'ordre du jour sur les panneaux extérieurs de la maison de quartier et d'affichage du quartier, disparus récemment rue d'Anjou et Ste-Famille mais on l'espère bientôt réinstallés
- délais de convocation corrects (calendrier initié en 2012 à consolider),
- déroulement des réunions permettant l'expression des habitants,
- réponse aux demandes légitimes d'information des habitants (exemple: devenir du bâtiment commun public dit « ex- SEGPA », information de droit pour tout administré),
- comptes-rendus sincères (et non censurés, car c'est le mot qui est désormais prononcé) même s'ils ne sont pas analytiques ; affichage de ces comptes-rendus aux mêmes endroits que les ordres du jour.

Ce fonctionnement sera ainsi plus conforme à l'esprit de la loi comme à la charte élaborée et publiée sous votre responsabilité.

Par ailleurs, nous vous demandons d'améliorer tout particulièrement l'écoute et la prise en compte de l'expression des habitants dans le quartier. A ce sujet, vous avez noté qu'en février 2011, un groupe du conseil émanant des deux collèges élus, lassé de voir ses demandes non suivies d'effets, inquiet d'observer la régression du quartier et déçu par l'entretien des espaces publics, s'est lancé, avec l'accord du conseil plénier, dans une réflexion de revitalisation du quartier ; ce groupe ayant commencé par centrer sa réflexion sur le lieu qui lui apparaît comme important, le cœur historique naturel du quartier :les Carrés.

Le travail devait être présenté en séance plénière du mois de mai 2011. Vous avez légitimement voulu venir présenter vos propres projets, qui concernent la partie Nord du quartier et constituent une tentative d'attirer des touristes vers St-Louis. Les deux projets peuvent certainement se compléter heureusement. Mais, les membres du groupe ont, au contraire, ressenti dans les reports successifs de réunions et de présentation publique de leur travail, une absence de « relais de leurs attentes », voire un frein à celles-ci, ce qui a engendré une grande déception, et même un sentiment de déloyauté.

Aujourd'hui encore, la manière dont se déroulent les réunions du Conseil et sont menés les débats n'est pas de nature à permettre cette libre expression au sein de l'assemblée. Nous observons un déficit dans la qualité des échanges. Le résultat : les propositions ne sont pas sérieusement prises en compte et les attentes ne sont pas « relayées ». Une idée susceptible de s'écarter de la ligne initiale devient « déviante » et n'est même pas débattue.

Une certaine méfiance s'installe aussi sur des questions relatives au quartier :

- ainsi le refus d'information sur l'ex-SEGPA laisse courir des bruits divers sur une opération immobilière,
- la sous-utilisation récente des Carrés pour les grandes animations de la Ville irrite,
- la simple concertation pour le petit projet paysager des Carrés n'est pas assurée avec un support technique convenable (cf. le processus pour le square Lamôme).

Or, l'expression par les habitants de leurs besoins est la meilleure manière d'aboutir à des projets durables, appropriés et acceptés.

Les habitants aiment leur quartier; ils peuvent avoir pour celui-ci une vision d'avenir et donc des exigences. Ils attendent une vraie collaboration avec le donneur d'ordres pour leur espace public de proximité.

Nous demandons donc également votre aide pour un examen sérieux des demandes et leur éventuelle prise en compte par la municipalité.

Nous espérons vous avoir persuadé d'intervenir efficacement sur ces différents points, qui sont aussi partagés par d'autres membres du conseil et de relancer un cadre de dialogue constructif et moderne. Nous sommes prêts, au besoin, à vous rencontrer rapidement pour en parler.

Veillez agréer, monsieur le Maire, l'expression de notre respectueuse considération.

Anne Boisroux-Jay
Présidente de VEI

Philippe Domergue
Président d'Essor de Versailles